

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2012**

Affiché le 3 Octobre 2012

APPROBATION DU PROCES VERBAL N°21 DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2012

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal n°21 de la séance du 26 Juin 2012.

ADHESION DE LA COMMUNE DE MORSANG SUR SEINE ET DE LA COMMUNE DE MARCOUSSIS

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise l'adhésion au Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères des communes de MORSANG SUR SEINE et MARCOUSSIS.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le budget supplémentaire 2012.

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil communautaire, par 49 voix pour 1 contre et 1 abstention, accorde le versement de l'indemnité de conseil au bénéfice du Receveur municipal Monsieur JAOUEN.

PACTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SUD ESSONNE : PROGRAMME D'ACTIONS ET MODALITES DE FINANCEMENT

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le programme d'actions du Pacte et entérine le mode de financement retenant les critères « population et contribution économique territoriale » pour les trois prochaines années.

ACTION RESEAUX D'ENTREPRISES ISSUE DU PACTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SUD ESSONNE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, accepte que la CCESE soit pilote de l'action et autorise Monsieur le Président à signer les documents afférents aux actions de développement économique.

AVIS SUR LE PROJET DE SCOT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de SCOT de la communauté de communes entre Juine et Renarde.

REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA REGION ILE DE FRANCE

Le Conseil communautaire, par 47 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, émet un avis défavorable au projet de déplacements urbains d'Ile de France.

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE DE LA COMMUNE DE CHALO SAINT MARS

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet du µPLU de la commune de Châlo St Mars.

REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE DE FRANCE – CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE

Le Conseil communautaire, par 49 voix pour et 2 abstentions, approuve la contribution de la CCESE à la révision du SDRIF.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCES

Le Conseil communautaire, par 49 voix pour, 1 abstention et 1 contre, approuve la constitution d'un groupement de commande avec la commune d'Etampes et le CCAS d'Etampes pour la passation des marchés publics nécessaires à la fourniture de prestations d'assurances, approuve la convention s'y rapportant, autorise que le rôle de coordonnateur soit assuré par la Ville d'Etampes et autorise Monsieur le Maire d'Etampes, coordonnateur de ce groupement de commandes à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

REALISATION DE PRESTATION DE REPROGRAPHIE : SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les décisions prises par la commission d'appel d'offres attribuant le lot n°1 réalisation de calicots et de bâches à l'entreprise Enseigne et publicité, et attend la demande de précision et ou de compléments sur les autres lots.

MARCHÉ DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX – LOT N° 1 : COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – AVENANT N°2 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la conclusion d'un avenant n° 2 au marché ci-dessus désigné et autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au marché précité avec l'entreprise SEMAER.

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX REHABILITATION DU CENTRE DE LOISIRS DE VALNAY : SIGNATURE AVENANTS N°1

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la passation des avenants de travaux pour les lots et montants mentionnés et autorise Monsieur le Président à signer avec les entreprises retenues les avenants concernés.

BAREME DES PARTICIPATIONS FAMILIALES : ETABLISSEMENT DU JEUNE ENFANT

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à appliquer les nouveaux taux d'effort de la circulaire CNAF.

PROJET DE FONCTIONNEMENT DU RAM ITINERANT

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, valide le projet de fonctionnement du RAM itinérant et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE D'ETAMPES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ET L'ASSOCIATION « ENTENTE GYMNIQUE ETAMPOISE ».

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer la convention tripartite avec l'association EGE permettant de développer l'activité baby gym.

SITE WWW.MON-ENFANT.FR : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'HABILITATION INFORMATIQUE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer avec la CAF les conventions d'habilitation informatique permettant l'accès au site ci-dessus mentionné.

RESIDENCE CREATION : ASSOCIATION KMAIEU ET L'AUTEUR COMPOSITEUR ERIC GUILLETON

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise la mise en résidence de l'association Kmaieu compagnie pour les prestations de l'auteur-compositeur Eric GUILLETON et autorise Monsieur le Président à signer les documents relatifs à cette mise en résidence création.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer le contrat de Développement culturel concernant la saison 2012/2013 et autorise Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions possibles.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS TRIENNALE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer le contrat de Développement culturel concernant la saison 2012/2013 et autorise Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions possibles.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DU PROJET « DIX MOIS D'ECOLE ET D'OPERA »

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 600 € au profit du Lycée Blériot et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes y afférent.

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

Le Conseil communautaire prend acte du rapport présenté.

MOTION CONTRE L'ARRETE DE MONSIEUR LE PREFET D'ILE DE FRANCE FIXANT LES OBJECTIFS ANNUELS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DANS LE SUD ESSONNE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, s'insurge contre la fixation de tels objectifs sans concertation préalable, Demande à Monsieur le Préfet de la Région Ile de France de rapporter son arrêté dans l'attente d'une information des Elus du territoire de la communauté de Communes sur les justifications de cet objectif et d'engager une concertation préalable à toute décision définitive, Exige que les mesures d'accompagnement nécessaires soient explicitées clairement avant qu'un nouvel arrêté fixe les objectifs triennaux de construction de logement, Réaffirme sa volonté de maîtriser le développement harmonieux du territoire en respectant ses équilibres écologiques et naturels ainsi que le caractère à échelle humaine de son urbanisme.